

# REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU SENEGAL (SONES)



**Service de consultants**  
**Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI)**

**Sélection d'un consultant pour la réalisation de l'Etude d'Impact  
Environnemental et Social des travaux d'extension et de réhabilitation des  
stations de traitement de Richard Toll, Dagana, Podor et Matam**

**(C\_DPE\_020)**

1. Cet Avis public à Manifestation d'Intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « **Le SOLEIL** » N°14869 du **20 décembre 2019**.
2. La Société nationale des Eaux du Sénégal (SONES), ci-après dénommée « Maître d'Ouvrage », a prévu dans le cadre de son budget un financement sur fonds propres ci-après dénommé « les fonds », en vue de financer le coût des services d'un consultant pour la réalisation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social des travaux d'extension et de réhabilitation des stations de traitement de Richard Toll, Dagana, Podor et Matam et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés à cet effet.
3. Les services comprennent, pour une durée globale de **deux (02) mois hors délai** d'approbation des livrables par le Maître d'ouvrage et le comité technique de la DEEC, les prestations ci-après :
  - Description et justification du projet;
  - Analyse du cadre juridique et institutionnel;
  - Description des conditions environnementales de base ;
  - Présentation et analyse des variantes ;
  - Identification et évaluation des impacts prévisionnels du projet ;
  - Etude de Dangers ;
  - Elaboration du Plan de Gestion Environnementale et Sociale;

- Elaboration d'un plan de surveillance et d'un plan de suivi ;
  - Participation du public ;
  - Elaboration de clauses environnementales ;
  - Bilan Environnemental du Projet.
4. La SONES invite les candidats admissibles (*cf. point 5 ci-après*) à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-avant. Les candidats intéressés doivent fournir les informations suivantes :
- ◆ les documents administratifs officiels : Agrément de la DEEC, certificat d'enregistrement .
  - ◆ les références **des dix (10) dernières années (1<sup>er</sup> Janvier 2009 au 31 décembre 2019) en Evaluation environnementale spécifiquement en Etude d'Impact Environnemental et Sociale** en donnant pour chaque projet, une brève description de la nature des études, le nom du maître d'ouvrage et son adresse, le montant des études et la période d'exécution des prestations, la part du consultant dans le marché d'études (dans le cas d'un marché avec groupement ou dans le cas d'un marché avec sous-traitance), et la période d'exécution des prestations.

**N.B : Chaque référence fournie par le candidat doit être accompagnée d'une attestation de service fait signée par le maître d'ouvrage concerné. Le cas contraire, cette référence ne sera pas prise en compte dans l'évaluation des candidatures. Une attestation de service fait non traduite officiellement en français, le cas échéant, ne sera pas prise en compte dans l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt. Le traducteur officiel mettra son cachet sur les documents dûment traduits.**

- ◆ un pool d'experts ( un environnementaliste, chef de mission, un spécialiste en gestion des pollutions et nuisances, un expert en Etude de Dangers et un socio-économiste) dans le domaine des présentes prestations. Indiquez leur qualification ainsi que le nombre d'années d'expérience, le nombre et les intitulés des projets exécutés.

**N.B : Les Candidats peuvent s'associer avec d'autres bureaux pour augmenter leur chance de qualification.**

5. Le classement des candidats se fera selon le plus grand nombre de références similaires. En cas d'égalité, le candidat ayant présenté un pool d'experts le plus expérimenté sera retenu. Une liste restreinte d'au minimum trois bureaux d'études, sera établie à l'issue de cet appel public à manifestation d'intérêt.
6. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode « Sélection basée sur la Qualité et le Coût (SBQC) ». Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux dispositions du décret N° 2014 – 1212 du 22 Septembre 2014 portant Code des Marchés publics sénégalais. »

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse ci-dessous, du lundi au jeudi de 08h à 13h 00 mn et de 14h30 mn à 17h 00 mn et le vendredi de 08h à 13h 30 mn :

**Secrétariat de la Cellule de Passation et de Suivi des Marchés de la SONES,  
Route du Front de Terre Hann, Dakar - Sénégal  
Bâtiment C- Rez de chaussée – Aile gauche -Bureau n° 1**

**Tél : (+ 221) 33 839 78 93 / 64**

**Fax : (+ 221) 33 832 20 38**

**Email : [cpsm@sones.sn](mailto:cpsm@sones.sn)**

8. Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en langue française en un (01) original et deux (02) copies en version papier et numérique et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous avec la mention « *Sélection d'un consultant pour la réalisation l'Etude d'Impact Environnemental et Social des travaux de construction d'une prise d'eau, d'une usine de traitement, d'un château d'eau et fourniture et pose de conduites de distribution à Saint Louis* » au plus tard le **Mercredi ..... Avril 2020 à 10 heures 00 mn / Heure locale :**

**Secrétariat de la Cellule de Passation et de Suivi des Marchés de la SONES,  
Route du Front de Terre Hann, Dakar - Sénégal  
Bâtiment C- Rez de chaussée – Aile gauche -Bureau n° 1**

**Tél : (+ 221) 33 839 78 93 / 64**

9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture le **Mercredi ..... Avril 2020 à 10 heures 00mn // Heure locale,** à la Salle de Conférence du Conseil d'Administration de la SONES, 3<sup>e</sup> étage - Pièce A3.07.

**LE DIRECTEUR GENERAL**

**M. CHARLES FALL**